

► Guide pratique pour la mise en place



d'une
aire de
compostage
partagée



INTRODUCTION



De plus en plus, le compostage fait partie de l'univers du jardin des particuliers. Il tend également à sortir des jardins individuels pour être plus visible et devenir collectif.



»» Le compost est un amendement fertile, il permet d'équilibrer et de nourrir le sol, favorisant ainsi la croissance des végétaux.

»» La pratique du compostage permet de diminuer de 40Kg/an/habitant le poids de sa poubelle.

Enfin participer à une dynamique commune, se retrouver pour le suivi du compostage, crée des moments de convivialité et permet la rencontre, le partage, et l'échange entre voisins.

Si le compostage se développe, c'est parce qu'il répond de façon efficace et moderne à deux problèmes : nous produisons beaucoup de déchets organiques et nous manquons cruellement de sol fertile.

Composter, c'est considérer autrement nos déchets organiques, les voir comme une ressource pour redonner fertilité aux jardins et aux espaces verts. Cette nouvelle approche limite par ailleurs l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires.

LE COMPOSTAGE EN GIRONDE

Pratiquer le compostage seul ou à plusieurs s'inscrit dans une logique de proximité en cohérence avec une logique durable de nos modes de vie.

Depuis plusieurs années, de nombreuses actions sont menées en Gironde (voir ci-dessous). **Collectivités, associations et particuliers, sont des acteurs clés** pour une coordination des savoir-faire en vue d'un essaimage de la pratique sur leur territoire.

LES ACTIONS EN FAVEUR DU COMPOSTAGE

SUR LE DÉPARTEMENT

- › Formations **Guides et Maîtres Composteurs** organisées par le Conseil Général de Gironde
- › Coordination d'un des réseaux de guides et maîtres composteurs les plus denses de France
- › **Distribution de composteurs** à destination des particuliers par les collectivités à compétence déchets
- › Animations, sensibilisations et interventions par des associations
- › Création et diffusion d'outils pédagogiques sur le compostage



- › Guide de l'ADEME «Faire son compost» téléchargeable sur lescomatismes.com

SOMMAIRE

Introduction	2
Le compostage en Gironde	3
Qu'est-ce que le compostage partagé ?	4
Petit rappel des principes de base du compostage	5
Risques et opportunités	6
Les spécificités du compostage partagé	7
Compostons ensemble jusqu'à 15 familles	p.8
Compostons ensemble à partir de 50 familles	9
Récapitulatif	10-11
Exemples de compostage partagé	12-13
Les bonnes questions à se poser	14
Réaliser les bons choix	15
Réussir son projet	16
La démarche étape par étape	17
Le suivi du compostage	18
Pour en savoir plus	19

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?



Anciennement appelé compostage semi-collectif, le compostage partagé comprend toutes opérations de compostage de proximité, pied d'immeuble, quartier, lotissement ou bourg. La notion de « partagé » implique ici une **répartition et une coordination des actions** entre les habitants et les acteurs du territoire (collectivité, association, copropriété).

Cette méthode de compostage répond à la problématique liée à la production de déchets organiques des ménages et offre la possibilité aux ménages ne disposant pas de jardin, ou d'espace suffisant, de réduire le poids de leur poubelle.

Par ailleurs, le compostage partagé permet la création de lien entre les habitants d'un immeuble ou d'un quartier, en devenant lieu d'échanges et de convivialité.

LES QUATRE ÉTAPES INDISPENSABLES

1. La **mobilisation et la concertation** des habitants
2. Le **dimensionnement** adapté du matériel
3. La **formation**
4. Le **suivi**

Pour réussir la mise en œuvre d'un site de compostage partagé, il est primordial de suivre une **méthodologie** adaptée et d'instaurer une dynamique en conjuguant efficacité et convivialité.

Maître mot de la pérennité des sites, la **convivialité** est le socle de l'appropriation d'un site de compostage partagé, qu'il soit urbain ou rural, petit ou grand.

Petit rappel des principes de base du compostage

Le savoir-composter est accessible à tous. Il garantit la conduite d'un compostage efficace et sans nuisance.

TROIS RÈGLES D'OR

SONT À RETENIR :

1. Le mélange équilibré, composé de **matières vertes** (entre 50% et 70%) et de **matières brunes** (entre 30% et 50%)

2. Le bon taux d'humidité*

3. **L'aération du tas :** le retournement est indispensable pour éviter le **tassement et l'asphyxie** qui provoquent des mauvaises odeurs.



»» LE TEST DE LA POIGNÉE
Pressez une poignée de compost dans votre poing. Si l'eau perle doucement entre vos doigts, c'est le bon taux d'humidité.



RISQUES ET OPPORTUNITÉS

+ LES AVANTAGES

Les avantages permettent d'envisager le compostage partagé selon les trois piliers du développement durable:



Économique :

- › Possibilité de réduire le poids des **ordures ménagères** pour ceux ne disposant pas de jardin,
- › **Production d'un amendement fertile** utilisable sur les espaces verts et les plantations des particuliers,
- › **Mutualisation des tâches** de gestion des composteurs.



Environnemental :

- › **Responsabilisation** de chacun vis à vis de sa production de déchets,
- › **Fertilisation** des sols,
- › Composter à plusieurs, c'est composter en plus grand volume et donc permettre **un compostage plus efficace et mieux hygiénisé**.



Social :

- › Créeation de **lien social**
- › Appropriation des espaces verts

- LES CONTRAINTES

Les contraintes sont peu nombreuses et doivent être prises en compte dès le départ du projet afin d'assurer sa réussite.

- › Créeation d'une dynamique d'habitants pérenne
- › Identification de référents
- › La mise à disposition de **broyats (matières « brunes »)**
- › L'espace disponible

LES SPÉCIFICITÉS DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

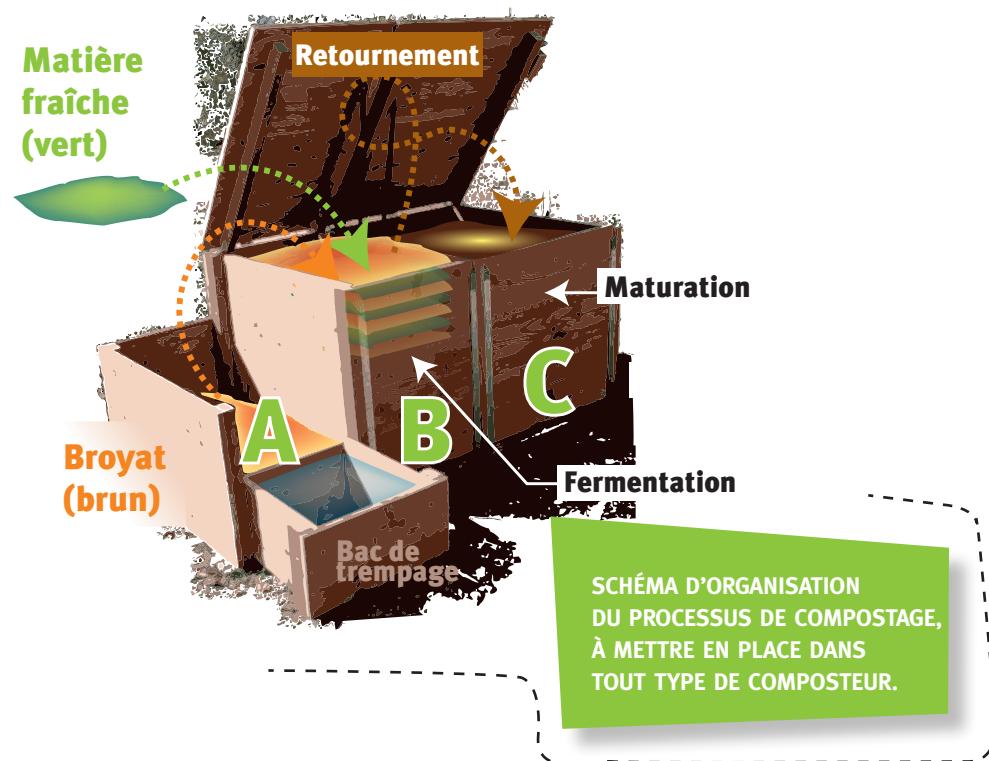
Au-delà de la technique, le compostage partagé repose sur **un système et des consignes simples**.

TROIS ESPACES SONT INDISPENSABLES

ET CHAQUE BAC REMPLIT UNE FONCTION :

- A. Stockage du broyat (matière brune)
- B. Bac d'apport des matières fraîches
- C. Bac de maturation du compost avant collecte

Le circuit est ainsi toujours le même pour éviter les erreurs. Tout est ensuite affaire de dimensionnement.



COMPOSTONS ENSEMBLE JUSQU'À 15 FAMILLES

+ AVANTAGES

Rapide à mettre en œuvre avec du matériel accessible et peu coûteux, ce genre de site repose généralement sur un groupe d'habitants motivés. La pratique est proche de celle du compostage individuel. **L'autonomie est rapidement atteinte.**

- LIMITES

Dans le cas de grandes résidences, ce système multiplie le nombre de sites, et par conséquent le nombre de référents. Pour développer un tel dispositif, une formation est indispensable, il peut également y avoir un coordinateur pour assurer le bon fonctionnement de chaque site.

LE MATÉRIEL

- › **Trois composteurs** de 400 à 600l (matières brunes, fermentation, maturation)
- › **Un bac de trempage** pour l'humidification de la matière brune
- › Un croc, une fourche, une pelle

L'ORGANISATION

- › Chaque participant identifié reçoit une **fiche de fonctionnement** contenant les informations nécessaires à une bonne pratique du compostage.
- › Sur site, une signalétique expliquant comment rejoindre les habitants composteurs, et le fonctionnement de chaque bac
- › **Deux personnes au moins doivent avoir suivi une formation**



»» ET SI LE GROUPE GRANDIT ? Pour 10 à 15 familles, le volume cumulé des trois espaces (matières brunes, fermentation, maturation) doit être d'environ 1m³. Pour faire évoluer un espace de compostage, il est important de garder ce rapport.

Pour 30 familles, comptez un total de 3m³, 40 familles = 4m³...

Mais multiplier les bacs à composter a ses limites en termes d'organisation et d'espaces.

D'autres questions se posent et d'autres solutions existent en termes de matériel.

LES ÉTAPES

- › Chacun apporte ses matières et ajoute du brun à disposition
- › **Un à deux retournements** par an
- › Récolte du compost et utilisation sur place par ses producteurs

COMPOSTONS ENSEMBLE À PARTIR DE 50 FAMILLES

+ AVANTAGES

Une fois installée la **dynamique d'habitants est plus solide** et dépend moins d'une ou deux personnes. Les quantités traitées sont plus grandes et donc **l'hygiénisation et la qualité du compost accrues**. D'autres acteurs peuvent s'impliquer (associations, collectivités, bailleurs).

- LIMITES

La gestion de groupe nécessite de définir des règles de fonctionnement. Le besoin en formation est plus pointu car le compostage de grandes quantités nécessite plus de connaissances. Le suivi doit être régulier et effectué par une personne dédiée et formée.

LE MATÉRIEL

- › **Un composteur collectif adapté** (règle du 1m³ pour 10 à 15 familles)
- › Une source de **broyat (matières brunes)** régulière
- › Un **accès** pour l'approvisionnement en broyat
- › Un point d'eau
- › Un croc, une fourche, une pelle, une brouette

L'ORGANISATION

- › Le fonctionnement et la localisation fait l'objet d'une **concertation entre tous les acteurs**.
- › Chaque participant identifié reçoit une **fiche de fonctionnement** contenant les informations nécessaires à une bonne pratique du compostage.
- › Sur site, une signalétique explique comment rejoindre les habitants composteurs et le fonctionnement de chaque bac
- › **Trois à quatre personnes doivent suivre une formation, dont une pouvant suivre une formation plus spécifique (Maître Composteur)**



»» QUE FAIRE DU COMPOST ?

Le compost peut être réutilisé sur place pour embellir le site de compostage, il peut aussi être distribué entre les différents participants pour agrémenter leurs plantes.

LES ÉTAPES

- › Chacun apporte ses matières et ajoute du brun à disposition
- › **Retournement à faire en fonction du matériel et du taux d'utilisation** (toutes les 6 à 8 semaines en moyenne)
- › Récolte du compost et distribution ou valorisation sur site, par ses producteurs.

Récapitulatif

Le choix des installations doit se faire en gardant en tête qu'il vaut mieux installer « petit » et de faire évoluer le matériel, sauf si le groupe d'habitants dès le départ est important.

Dans tous les cas, l'information des riverains est indispensable pour garantir un cadre le plus consensuel possible.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ...	...POUR UN SITE DE 10 FAMILLES	...POUR UN SITE DE 50 FAMILLES
Matériel	3 bacs de 400 litres, 1 bac de trempage, outils et affichages	1 composteur spécifique de 5m ³ , type pavillon, outils et affichages
Espaces	Environ 15m ²	Au moins 30 m ²
Matières détournées	Environ 1 tonne de déchets organiques par an. 1 à 2 m ³ de broyat	Environ 5 tonnes de déchets organiques par an. 7 à 8 m ³ de broyat
Mobilisation	Bouche à oreille, réunions d'information	Concertation, affichages, réunions d'information
Référent	1 à 2 personnes	3 à 4 personnes
Personnes formées	Au moins une	3 à 4 personnes, dont une pouvant suivre une formation plus spécifique (Maître Composteur)
Accompagnement	Préférable, surtout au départ	1 maître composteur assurant le suivi
Entretien	1 à 2 brassages par an	2 à 4 brassages par an
Récolte	300 à 400 litres de compost	Environ 2 m ³ de compost
Coût au démarrage	Composteurs de 30 à 200 [€] Outils : 100 [€] , affichage : 200 [€] soit un site pour environ 500 [€]	Composteurs : 1500 [€] à 7000 [€] en fonction de la dimension, outils : 200 [€] , affichage : 500 [€] soit un site à partir de 2500 [€]

RETOURS D'EXPÉRIENCES

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ À PINEUILH (33220)

Durée de fonctionnement : 2 ans

Nombre de participants : 12 foyers

HISTORIQUE:

Une habitante pratiquant chez elle le lombricomposteur, proposait de fournir du thé de compost aux habitants intéressés. Suite à une formation guide composteur, elle réunit quelques voisins afin d'acquérir ensemble un composteur de type individuel. Le groupe obtient l'accord de la copropriété et commence à composter. Aujourd'hui, deux composteurs fonctionnent au pied de l'immeuble qui compte trente logements au total.

LES RÉUSSITES :

- › création de lien entre voisins au sein de la copropriété
- › récolte de compost utile aux usagers
- › site facilement mis en place sous l'impulsion d'un particulier.



Jusqu'à
15
familles



RETOURS D'EXPÉRIENCES

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ À BACALAN (33300)

Durée de fonctionnement : 2 ans

Nombre de participants : 80 foyers

HISTORIQUE :

Impliquée dans la gestion des déchets verts du quartier, la régie de Quartier Habiter Bacalan s'est interrogée sur la possibilité de composter en pied d'immeuble. De cette question simple naît un mouvement rassemblant de nombreux acteurs, bailleurs, collectivités, préfecture, bureau d'étude, associations de jardiniers, centre social... Après un an de concertation avec les habitants et de nombreuses animations sur site, ce sont maintenant 80 familles qui apportent librement leur matière. Un salarié gère le processus de compostage au quotidien.

Jusqu'à
50
familles

LES RÉUSSITES :

- › mobilisation des acteurs du quartier
- › organisation de journées festives pour la distribution du compost
- › Acceptation par tous de l'aire de compostage
- › création d'un emploi.



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

- › mobilisation des habitants
- › espace disponible
- › animation du site



LES BONNES QUESTIONS À SE POSER

COMMENT MOBILISER LES VOISINS ?

Au début, mieux vaut être **peu nombreux mais efficaces et exemplaires**. Il faut aller à la rencontre des habitants les plus motivés, commencer avec eux et faire ensuite grandir le groupe.

Clés de la réussite : discuter, faire du porte-à-porte, organiser une réunion conviviale, rassurer.

Écueils à éviter : envoi de questionnaire écrit, ne pas écouter les craintes des riverains

COMMENT FONCTIONNER À PLUSIEURS ?

Un groupe doit **élaborer et proposer ses propres règles et définir son organisation**. Les gens doivent sentir que le site de compostage leur offre des solutions et non des contraintes.

Clés de la réussite : mener une concertation avec méthode, répartir les rôles avec simplicité et pragmatisme

Écueils à éviter : imposer des règles, laisser une personne s'occuper de tout

OÙ SE PROCURER DE LA MATIÈRE BRUNE ?

La première source à étudier est les **espaces verts** alentours. Ensuite, rechercher tous ceux qui pourraient produire du déchet vert. Si vous disposez d'une ressource importante de branchages, l'achat d'un broyeur est à envisager.



Clés de la réussite : contacter votre mairie (service espaces verts), votre collectivité à compétence déchets, les élagueurs.

Écueils à éviter : n'utiliser que des feuilles mortes, utiliser du broyat grossier, ne pas prévoir d'approvisionnement régulier

RÉALISER LES BONS CHOIX

QUEL MATÉRIEL CHOISIR ?

Appliquer la règle suivante :

10 familles = 1m³ d'installations comprenant les bacs : broyat, fermentation, maturation.

Pour les bacs à composter, préférez **ceux de votre collectivité**. Des fabricants proposent également du matériel spécifique. Veillez à choisir du matériel correctement dimensionné et construit dans une démarche de développement durable en cohérence avec le compostage partagé.



>>> LA RÉGLEMENTATION

La circulaire du 13 décembre 2012 relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité apporte tous les éclairages nécessaires à la mise en place d'un composteur partagé, ainsi que les éventuels autres documents à consulter.

QUEL ESPACE CHOISIR ?

La première information indispensable est de connaître **l'avis du propriétaire du terrain** sur lequel vous envisagez d'installer un composteur. Vous devrez obtenir son autorisation. Ensuite, le lieu doit être choisi pour sa **proximité avec les usagers**, son accessibilité. Plus un site est visible, plus il a de chance d'être correctement entretenu et d'attirer des nouvelles recrues. Préférez un sol enherbé.



QUELLES MATIÈRES COMPOSTER ?

L'ensemble des biodéchets peuvent être compostés. Les restes de viandes, de poissons, les agrumes, le gras et les croûtes de fromage, sont à composter avec précaution, en petites quantités. Les consignes sont à diffuser sur le site et elles doivent rester simples. **Cela exige que les référents soient formés à la pratique du compostage** afin de garantir la mise en œuvre d'un processus capable de gérer ces matières sans nuisance.

Réussir son projet

En quelques lignes, voici les points essentiels à retenir :

ANTICIPER

- › **la matière brune** : qualité et réserves permanentes
- › **les espaces** : facilité d'accès
- › **le suivi** : identifier des référents

S'ASSURER

- › **d'un fonctionnement concerté** : chacun s'y retrouve
- › **d'une bonne technique** : formation et pratique sur le compostage
- › de l'adaptation **du matériel**
- › **de l'accord des propriétaires** du terrain (syndics, copropriétés, ...)
- › **du soutien des collectivités** : support technique, logistique, voire financier



› Un site réussi peut être un lieu investi par le voisinage et devenir un support à des animations de quartier lors des récoltes.

LA DÉMARCHE ÉTAPE PAR ÉTAPE

1. Etablir un projet **budgetisé** (matériel, espace et outils nécessaires)



2. Mobiliser les habitants



3. Référencer et mobiliser les partenaires potentiels



4. Concerter les modalités de fonctionnement



5. Dimensionner l'équipement

6. Identifier et organiser la **ressource en matière brune**

7. Valider le dispositif entre partenaires de la collectivité et les habitants



8. Installer le matériel



9. Identifier et former les référents

10. Lister les participants et **diffuser l'information** (consignes, fonctionnement, affichage)

BLA
BLA

11. Suivre le processus et **animer le groupe**

12. Entretenir le site

LE SUIVI DU COMPOSTAGE

Une fois le projet démarré, un suivi du site est indispensable.

Les référents doivent veiller :

- › aux **respect des consignes** par les usagers
- › à accueillir et informer de nouveaux participants
- › organiser des réunions régulières conviviales (retournement, récolte et valorisation du compost)
- › au bon déroulement du compostage

Et Si...

PROBLÈMES	SOLUTIONS
Mauvaises odeurs, moucherons	<ul style="list-style-type: none">› Toujours couvrir les matières fraîches par de la matière brune. <p><i>Si le problème persiste : Effectuer un retournement et rajouter de la matière brune</i></p>
Absence de décomposition	<ul style="list-style-type: none">› Vérifier le taux d'humidité, tremper la matière brune avant de l'ajouter au composteur. <p><i>Si le problème persiste : Effectuer un retournement et humidifier progressivement en arrosant</i></p>
Présence de matières non désirées	<ul style="list-style-type: none">› Rappeler les consignes
Baisse de la fréquentation	<ul style="list-style-type: none">› Organiser une réunion d'habitants
Dégénération	<ul style="list-style-type: none">› Informer la copropriété, organiser une réunion d'habitants
Fin du stock de broyat et matières brunes	<ul style="list-style-type: none">› Stopper provisoirement le compostage en informant tous les participants, approvisionner le stock, veiller à anticiper les approvisionnements

QUI CONTACTER ?

Pour mettre en œuvre un projet de compostage partagé, il faut contacter en amont la collectivité à compétence déchets de votre territoire.

Structure	Coordonnées	Téléphone
Cdc Cestas Canéjan	2 av du Baron Haussmann 33610 Cestas	05 56 76 38 00
CdC Médulienne	4 place Carnot 33480 Castelnau de Médoc www.cdcmedullienne.fr	05 56 58 65 20
CdC Médoc Estuaire	26, rue de l'Abbé Frémont 33460 Arsac www.cc-medoc-estuaire.fr	05 57 88 08 08
Cdc Podensac	23 Place Paul Doumer 33720 Barsac www.cc-podensac.fr	05 56 76 38 00
CdC du Val de Leyre	20 route de Suzon 33830 Belin-Beliet www.valdeleyre.fr	05 56 88 85 88
Cdc Montesquieu	1 allée Jean Rostand 33651 Martillac www.cc-montesquieu.fr	05 57 96 01 20
COBAN Atlantique	46 av des Colonies 33510 Andernos-les-Bains www.coban-atlantique.fr	05 57 76 17 17
COBAS	2, allée d'Espagne 33120 Arcachon www.agglo-cobas.fr	05 56 22 33 44
CUB	Esplanade Charles de Gaulle 33076 Bordeaux www.lacub.fr	05 56 99 84 84
Martignas sur Jalle	3 av de la République 33127 Martignas www.ville-martignas.fr	05 57 97 00 50
Saint Jean d'Illac	120 av du Las 33127 Saint Jean d'Illac www.saintjeandillac.fr	05 56 78 13 00
SEMOCTOM	9 route d'Allégret 33670 Saint-Léon www.semocrom.com	05 57 34 53 20
SIVOM de la Rive Droite	Mairie, 6 av Pasteur 33270 Floirac	05 57 80 87 07
SMICOTOM	20 Zone d'activités 33112 Saint Laurent Médoc www.smicotom.fr	05 56 73 27 40
SMICVAL	8 route de la Pinière 33910 Saint-Denis-de-Pile www.smicval.fr	05 57 55 39 79
USTOM Castillonais et Réolais	Lieu dit Racinette 33790 Massugas www.ustom33.org	05 56 61 46 27
USSGETOM	5 rue Marcel Paul Z.A. De Dumès 33210 Langon www.ussgetom.fr	05 56 62 36 03

POUR ALLER PLUS LOIN, VOUS POUVEZ CONSULTER

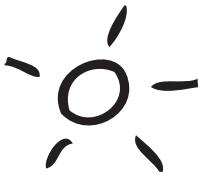
- › www.lesecomatismes.com
- › www.gironde.fr
- › **Le guide du compostage partagé – ADEME** (déc. 2012)
- › www.reduisonsnosdéchets.fr
- › optigede.ademe.fr (pour des partages et retours d'expériences)

+ D'INFORMATIONS
auprès du Conseil
Général de la Gironde
Hélène Chénais
h.chenais@cg33.fr
Tél. 05 56 99 33 33
poste 60 68

En 2009, le Conseil Général s'est engagé avec l'ADEME dans la mise en œuvre d'un Plan Départemental de Prévention des Déchets, qui fixe un vaste programme d'actions pour une durée de 5 ans.

Les actions en faveur de la promotion du compostage, déjà mises en œuvre depuis 2004, ont ainsi été renforcées : aide à la distribution de composteurs, formations guides et maîtres composteurs, animations, sensibilisation, demi-journées d'échanges, coordination de réseau etc.

Ce guide a été réalisé afin de répondre aux attentes et besoins des collectivités, associations ou particuliers souhaitant mettre en place un site de compostage partagé.



Le Conseil général de Gironde propose des formations de Guide Composteur à destination de l'ensemble des girondins de plus de 18 ans, ainsi que des formations plus spécifiques à destination des porteurs de projet.

L'inscription aux formations guide composteur est accessible sur www.gironde.fr

Ces formations ont permis à plus de 1000 personnes d'accéder au savoir-composter en vue de diffuser à leur tour les bonnes pratiques du compostage individuel ou partagé. Le réseau des Guides et Maîtres composteurs s'étend aujourd'hui à tout le département. C'est l'un des réseaux les plus importants à ce jour en France.

